



## Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégorie 3.1

**Numéro de la demande :** 2017-4171  
**Demande :** Étiquettes du produit changées – Augmentation de la dose d'application  
**Produit :** NW 100-C  
**Numéro d'homologation :** 28634  
**Matières actives (m.a.) :** cuivre (présent sous forme de mélange de complexes d'éthanolamines de cuivre)  
**Numéro du document de l'ARLA :** 2844656

### But de la demande

Le but de la présente demande était de modifier l'étiquette du NW 100-C pour ajouter un taux de rétention pour le bois traité en contact avec le sol qui est assujéti à un grave risque de détérioration à un taux accru de 9,6 kg/m<sup>3</sup>.

### Évaluation des propriétés chimiques

Une évaluation des propriétés chimiques n'était pas requise pour la présente évaluation.

### Évaluations de la santé

Les évaluations toxicologiques et les évaluations de l'exposition aux résidus dans les aliments n'étaient pas requises pour la présente demande.

La modification apportée à l'étiquette du NW 100-C pour ajouter un taux accru de 6,4 à 9,6 kg/m<sup>3</sup> pour le bois traité dans le contact avec le sol qui est assujéti à un grave risque de détérioration ne devrait pas entraîner d'augmentation de l'exposition à la matière active, le cuivre, pour les personnes qui manipulent des produits chimiques aux usines de traitement du bois, et pour les adultes et les enfants entrant en contact avec du bois traité. Il ne devrait pas y avoir de risque préoccupant pour la santé si les travailleurs suivent le mode d'emploi de l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle indiqué sur l'étiquette.

### Évaluation de l'environnement

Les évaluations de l'environnement en cours sur le cuivre sont basées sur l'exposition à l'ion cuprique (les espèces les plus préoccupantes sur le plan toxicologique). Bien que le taux dépasse le taux maximal précédent de cuivre présent sous forme de complexes d'éthanolamines de cuivre dans les agents industriels de préservation du bois pour le contact avec le sol, ce taux est comparable aux taux autorisés pour d'autres agents industriels de

préservation du bois homologués comportant des éléments à base de cuivre autorisés à la fois pour le contact avec le sol et pour le contact avec l'eau fraîche. Ces matières actives devraient avoir une possibilité de lessivage semblable. À ce titre, l'augmentation du taux de contact avec le sol ne devrait pas mener à un risque accru pour l'environnement.

### **Évaluation de la valeur**

Les données sur l'efficacité tirées d'études canadiennes de longue haleine sur le terrain ont corroboré l'importance des taux de rétention à une augmentation de taux de 9,6 kg/m<sup>3</sup> pour le bois dans le contact avec le sol qui est assujetti à un grave risque de détérioration. Ces données démontrent que les taux de rétention cibles peuvent être atteints au sein des espèces de bois commercial canadien.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé une évaluation des renseignements fournis, et l'a jugé suffisante pour appuyer le taux d'augmentation sur l'étiquette du NW 100-C pour le traitement du bois en contact avec le sol qui est assujetti à un grave risque de détérioration.

## Références

### A. Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

<b>PMRA Document Number</b>	<b>Référence</b>
2558575	2015, Ten-Year Inspection of a Ground Contact Field Test of Lumber Treated with ACQ-D *revised*, DACO: 10.2.3.4

### B. Autres renseignements examinés.

<b>PMRA Document Number</b>	<b>Référence</b>
3061519	Lebow, Stan. 1996. Leaching of wood preservative components and their mobility in the environment—Summary of pertinent literature. Gen. Tech. Rep. FPL. GTR. 93. Madison, WI : U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Forest Products Laboratory. 36 p., DACO: 4.8

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9